



Déclaration liminaire de la CGT SPIP 13 au CSA local des Bouches du Rhône du 28/06/2024

Madame la Présidente du CSA local du SPIP des Bouches du Rhône,

Voilà plusieurs mois que vous occupez vos fonctions en qualité de DFSPIP du 13.

Vous avez multiplié les instances comme celle de ce jour pour instaurer un dialogue social et avancer dans l'intérêt de l'ensemble des agents du SPIP 13 et des publics que nous accompagnons.

Alors oui, sur le papier le nombre de CSA tenus depuis votre investiture semble incroyablement important, mais sachez que la CGT SPIP 13 préfère la qualité à la quantité.

En effet, jusqu'à présent nous n'y voyons qu'un simulacre de dialogue social. Si avec votre prédécesseur nous avons pu investir ces instances pour améliorer les conditions de travail des agents, aujourd'hui elles sont devenues des coquilles vides. Les agents tous corps confondus vont mal, que se soit à Salon, Aix, Arles-Tarascon ou bien à Marseille ; même vos vitrines comme la SAS, le QPR ou le CNE se vident de leur sens ! VOS agents, oui Madame la Présidente, nous parlons de VOS AGENTS !

Le Sous-directeur des Ressources Humaines et Relations sociales de la DAP, lors de sa visite sur Tarascon, a pourtant fait connaître la position tenue par le DAP lors du dernier CSA AP et qui remet en cause le principe du mi-effectif présent. Et pourtant, vous présentez ce jour au vote la charte des temps du SPIP 13, celle là même qui avait été rejetée à l'unanimité il y a quelques mois par les OS représentatives car elle entérinait le principe du mi effectif dans les services du 13. Et bien la revoilà, sans aucune modification si ce n'est celle de vouloir cliver les corps en y ajoutant en un seul bloc indissociable, une modification de la charte des temps des ASE rendue nécessaire par leurs impératifs de travail.

Nous avons parfois l'impression que des brouilleurs au niveau du siège du SPIP 13 ont été installés et qu'ils sont sacrément efficaces.

Autre sujet, non moins épineux..Quand allez-vous, Madame la Présidente, respecter les engagements pris en CSA notamment concernant les critères de mobilité et la situation des ANT ? Lors du CSA dédié à la dernière réorganisation de Luynes, nous avions, là encore, exclu l'ensemble des agents non titulaires à la mobilité interne, ce qui concerne alors les agents contractuels en CDI tout comme en CDD qui ont un contrat sur la RA d'Aix-en-Provence.

Justifier le maintien de l'ANT en milieu ouvert avec « La carte de la précarité » n'est pas entendable ! Nous vous invitons à expliquer en quoi exercer les missions de CPIP en milieu fermé sur l'ensemble des antennes du SPIP 13 est précaire ? Nous vous laissons le soin de vous rendre dans les services et d'expliquer à vos agents qu'ils sont précaires ! A ce moment-là, vous pourriez au moins les soutenir auprès de la DAP pour une petite prime non ?

Dernier point de crispation de vos services, le télétravail...

Quand la note DAP d'octobre 2023 accorde jusqu' à 2 jours de TT par semaine, la DISP de Marseille donne des consignes restrictives par souci d'harmonisation régionale, devenus 2 jours supplémentaires par mois dans la note départementale du 13, revisités en jours fixes par la NDS de l'antenne de Marseille. Harmonisation et équité nous a-t-on dit ? Pourtant les disparités sont grandissantes au sein même du SPIP 13 :

- Pas de jours supplémentaires pour les PA sur Marseille, circulez y'a rien à voir
- Suppression du télétravail flottant pour les CPIP de Marseille (bien que fixé depuis le mois de Mars sur les planning des mois de juin, juillet, Août)
- mise en place immédiate des 2 jours supplémentaires de TT sur les autres antennes

Sur l'antenne de Marseille, on sera à jamais les derniers sur la question du télétravail supplémentaire ! Les raisons invoquées ne tiennent pas si le planning est anticipé et non transmis en urgence avant le début du mois. Une petite formation ou l'achat d'un logiciel pourrait résoudre ce problème ! Il est apparemment plus simple de

prendre des décisions en défaveur des agents et éviter d'améliorer des conditions de travail qui ne cessent de fondre comme neige au soleil !

Nous vous invitons à passer une journée dans des bureaux à 7 agents sans possibilité d'ouvrir la fenêtre au risque de la recevoir sur la tête !

Non la fatigue des agents du SPIP 13 n'est pas cyclique ! Nous avons pu la constater de nouveau dans les antennes du 13. Avec ces pratiques, vous la maintenez et vous l'alimentez.

Nous attendons beaucoup de ce CSA, vos agents également.

Marseille, le 28/06/2024